

Bernard-Gustave Tabezi Pene-Magu

Alphabétisation et éducation pour tous

Quel bilan pour 2015 ?



0

Introduction

En apparence, un individu peut apprendre tout seul à déchiffrer un nom simple. En réalité, il réussira ce décodage grâce aux diverses indications qu'on lui aura fournies çà et là et qu'il recoupera. C'est donc essentiellement dans un cours que l'alphabétisation est possible.

Apprendre à lire et à écrire à un élève de l'école primaire, c'est, littéralement, faire de l'alphabétisation. Mais, en général, on restreint le public analphabète aux personnes qui ne possèdent pas les connaissances et les compétences de base requises pour fonctionner dans la société. En France, on fait une distinction entre analphabète (qui n'a jamais appris à lire et à écrire étant jeune) et illettré, terme qui y désigne une personne qui a été capable de lire et d'écrire mais qui ne l'est plus du fait d'un parcours psycho-social compliqué ou très éloigné de la culture écrite. Cependant la notion d'illettrisme n'est pas courante dans d'autres pays francophones : en Belgique et au Canada. Aussi, ces personnes font toutes parties du public potentiel des cours d'alphabétisation.

L'alphabétisation concerne donc tout public (adultes ou enfants) qui ne possède pas les bases de l'écrit en français. Parfois, l'apprenant n'a jamais été scolarisé : il découvre ce qu'est l'écriture, prérequis essentiel à l'intégration dans la plupart des sociétés.

Autres fois, l'apprenant a été scolarisé, mais dans une langue dont l'alphabet ou le syllabaire n'avait rien à voir avec le français ou toute autre langue ayant hérité du latin ; c'est notamment le cas du chinois, du thaï, de

l'arabe. L'alphabet du pays d'origine peut encore être différent et pourtant issu de l'alphabet latin (alphabet vietnamien). Par ailleurs, un cours d'alphabétisation s'accompagne souvent de l'apprentissage des bases du calcul utilisant les chiffres arabes.

Pour un adulte, se former est un choix de vie où l'influence de la profession n'est pas la seule cause possible. En effet, l'adulte ne se forme pas dans les institutions sans y avoir réfléchi à deux fois. Souvent, son expérience scolaire n'a pas toujours été très heureuse, surtout s'il appartient aux couches les plus défavorisées de la société. C'est ainsi que, tout le long de la vie la formation de l'adulte va dépendre d'un ensemble de variables à la fois fonctionnelles et imaginaires.

On a trop souvent la tendance à remplacer le terme éducation par celui de formation comme si la transformation d'un mot changeait l'ordre des choses. Or, la formation est le moyen par lequel l'éducation prend toute son ampleur dans la pratique. On insiste sur la formation qui devient le seul moyen de s'éduquer en tant qu'adulte. L'éducation est le concept « animateur » dans la formation continue.

L'adulte va donc se former à un âge déjà tardif pour réfléchir, avant tout, sur ce qu'il a fait de sa vie professionnelle soumise aux aléas du quotidien. Cela ne l'empêche pas de vouloir affiner son expérience technique, mais ce serait méconnaître l'attrait de la formation pour un adulte que d'ignorer – ou de vouloir ignorer – la dynamique d'éducation qui l'anime en profondeur. Il faut partir du postulat que la personne humaine cherche à aller vers une plus grande puissance d'agir et d'être au plus clair-joyeux d'elle même.

L'éducation dans son volet formation, correspond chez l'adulte au besoin de comprendre. Comprendre non seulement le mécanisme des objets scientifiques, techniques, intellectuels, économiques, administratifs etc., dont il se sert, mais aussi comprendre le mécanisme des objets qui relèvent de sa place dans la société, de sa légitimité à être reconnu comme une personne digne d'exister pour soi et pour les autres.

L'adulte apprendra d'autant plus vite et mieux que sa formation saura inclure vraiment ce sens de l'éducation dans son processus. C'est dire que les formateurs d'adultes doivent être beaucoup plus que des techniciens ou des spécialistes dans leur domaine. On leur demande aussi d'être à l'écoute

de la complexité de la personne en mouvement. Ils doivent savoir saisir chez l'autre à la fois le désir de se former, avec toutes les interrogations souvent bouleversantes, en particulier pour le formateur accueillant et disponible, mais aussi sous les regards critiques que le plus simple des formés porte sur le vivre ensemble dans notre culture.

C'est la raison pour laquelle les stages de formation d'adultes ont à être critiqués dès qu'on les inscrit dans une sorte de portion congrue, de quelques heures ou quelques jours, avec une spécialisation à outrance sans être placés dans un contexte social spécifique.

Lors de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2000, les Etats du monde entier ont signés **la Déclaration du Millénaire**. Ces Etats ont ainsi reconnu qu'ils étaient « *collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité* » et se sont engagés à « *créer, aux niveaux : national et mondial, un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté* ». A cette fin, huit « Objectifs du millénaire pour le développement » (OMD), à atteindre d'ici à 2015, ont été fixés.

Ces OMD constituent l'engagement le plus tangible pris par la communauté internationale pour éradiquer l'extrême pauvreté. En cela, ils constituent une première étape à atteindre vers l'accès de toutes et de tous à des conditions décentes de vie et dans le respect des droits humains.

Les OMD visent à combattre la faim et la pauvreté, à améliorer l'éducation, la santé, les violences et ségrégations dont sont victimes les femmes, et à préserver l'environnement. Ils sont tous étroitement liés. Les sept premiers objectifs se réfèrent au développement humain dans les pays du Sud.

Le 8^{ème} objectif constitue la condition sine qua non de la réalisation des sept autres. Il appelle explicitement les pays du Nord à mettre en œuvre des politiques économiques, sociales et environnementales favorables au développement au sein d'un partenariat mondial pour le développement. A ce jour, 189 Etats, membres des Nations Unies, ont approuvé la déclaration du Millénaire.

Voici la liste des OMD :

OBJECTIF 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim. Cet objectif vise trois cibles :

CIBLE 1.A – Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

CIBLE 1.B – Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif

CIBLE 1.C – Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

OBJECTIF 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

CIBLE 2.A – D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

CIBLE 3.A – Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

OBJECTIF 4 : Réduire la mortalité infantile

CIBLE 4.A – Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

OBJECTIF 5 : Améliorer la santé maternelle

CIBLE 5.A – Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

CIBLE 5.B – Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015

OBJECTIF 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

CIBLE 6.A – D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

CIBLE 6.B – D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida

CIBLE 6.C – D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves et commencer à inverser la tendance actuelle

OBJECTIF 7 : Préserver l'environnement

CIBLE 7.A – Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la

déperdition des ressources naturelles

CIBLE 7.B – Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici à 2010

CIBLE 7.C – Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

CIBLE 7.D – Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis

OBJECTIF 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement

CIBLE 8.A – Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire

CIBLE 8.B – Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés (PMA)

CIBLE 8.C – Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)

CIBLE 8.D – Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement tolérable à long terme

CIBLE 8.E – En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement

CIBLE 8.F – En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous.

Jusque-là, la communauté internationale s'organisait pour répondre à des enjeux spécifiques ou à des crises, mais peinait à appréhender l'ensemble des problèmes. Les engagements se limitaient souvent à des promesses de moyens (montant de l'aide allouée) et non de résultats. Avec les OMD, l'organisation de l'aide au développement change radicalement. À chaque objectif correspond une ou plusieurs cibles spécifiques, ainsi que des indicateurs économiques et sociaux qui permettent d'assurer le suivi des progrès réalisés jusqu'en 2015. Pour la première fois, la communauté

internationale se met d'accord sur des objectifs concrets, chiffrés et basés sur les résultats.

Les huit objectifs sont interdépendants et représentent la situation minimale à atteindre pour constituer le socle sur lequel pourra se construire le progrès social et la croissance économique dans le monde. La Déclaration du Millénaire réunit les pays du Sud et ceux du Nord autour d'un même but avec un engagement politique clair. La réussite des OMD est de la responsabilité de tous, au Sud comme au Nord.

En 2005. Le 1^{er} Sommet mondial

En septembre, 5 ans après la Déclaration du Millénaire, s'est tenu à New York le « Sommet mondial ». Ce fut l'occasion pour les chefs d'État et de Gouvernement de faire le point sur les progrès des Objectifs du Millénaire pour le développement, au tiers du parcours (2000-2015). Dix ans avant la date fixée pour la réalisation des OMD, les résultats apparaissaient inégaux. Des progrès avaient été accomplis, en particulier dans les domaines de l'accès à l'eau potable (OMD 7), l'augmentation de l'espérance de vie (OMD 4, 5 et 6), la diminution de la mortalité infantile (OMD 4), mais de fortes disparités persistaient. Ainsi, si l'Asie était en bonne voie, notamment grâce aux pays qui connaissent une croissance soutenue (Chine, Inde), la plupart des pays d'Afrique subsaharienne souffraient encore d'une croissance insuffisante et n'atteindraient pas les objectifs d'ici à 2015 sans un soutien accru de la communauté internationale.

2007. Le bilan 777

En juillet 2007, un bilan à mi-parcours a été réalisé par les agences de l'ONU. Ce bilan montrait un approfondissement des inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays, notamment en défaveur des territoires ruraux. En dépit d'améliorations et de résultats positifs, les besoins étaient énormes et des progrès spectaculaires restaient à accomplir. Les Nations Unies invitèrent les acteurs du développement à conjuguer leurs efforts et à expliquer et à relayer ces huit objectifs, afin que chaque individu puisse juger de leur état d'avancement, soit capable de rappeler aux États signataires leurs engagements et puisse agir à titre personnel.

2008. La campagne Huit fois oui

Le ministère des Affaires étrangères (MAE) et l'Agence Française de Développement (AFD), conscients que les opinions publiques ont un rôle important de vigilance et de pression à jouer pour que les gouvernements tiennent leurs promesses, lancèrent la campagne **Huit fois oui!**, à l'occasion du huitième anniversaire de la Déclaration du Millénaire.

L'objectif de la campagne Huit Fois Oui ! était de faire connaître au grand public les 8 Objectifs du Millénaire pour le développement. Huit fois oui ! visait à sensibiliser les citoyens français sur les enjeux de la solidarité Nord-Sud, à les informer sur les mécanismes d'aide au développement, à présenter l'ensemble des acteurs publics et privés français et internationaux qui agissent en faveur du développement et qui contribuent à la réalisation de ces 8 objectifs : ONG, secteur privé, fondations, institutions publiques, bailleurs de fonds, collectivités locales, partenaires sociaux... La campagne Huit Fois Oui !, lancée le 10 septembre 2008, inclut une exposition présentant les huit Objectifs du Millénaire, un site internet, un livre et un film...

Le 25 septembre 2008 s'est tenu à New-York une réunion de haut niveau sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a permis aux dirigeants internationaux d'examiner les progrès accomplis, d'identifier les lacunes et de s'engager à prendre des mesures concrètes et à trouver les ressources et les mécanismes nécessaires pour les combler.

2010. Le 2^e Sommet mondial sur les OMD

En septembre 2010, une nouvelle réunion de haut niveau, également tenue à New York, a constitué une étape cruciale dans le suivi des progrès réalisés. Elle a permis de mobiliser les énergies pour accélérer les efforts entrepris pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

« Notre monde possède les connaissances et les ressources nécessaires à la réalisation des OMD », a expliqué M. Ban Ki-moon. Il a encouragé la communauté internationale à accélérer ses actions liées aux huit OMD et appelé les dirigeants à redoubler d'efforts d'ici la tenue d'un nouveau sommet extraordinaire sur les OMD en septembre 2013.

Lors de ce sommet, une contribution historique de plus de 40 milliards de dollars a été promise par la communauté internationale pour la mise en

œuvre de la Stratégie globale pour la santé maternelle et infantile, qui relève de deux des objectifs qui accusaient le plus grand retard (OMD 4 et 5).

2012. Où en sommes-nous ?

Trois ans avant la date butoir, nous pouvons faire état de grands progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

L'édition 2012 du rapport de l'ONU sur les OMD indique que 3 cibles importantes ont été atteintes 3 ans avant l'échéance de 2015.

Il s'agit de la réduction de moitié du taux mondial d'extrême pauvreté (OMD 1), de l'amélioration des conditions de vie de plus de 200 millions d'habitants des bidonvilles et de la réduction de moitié du nombre de personnes qui n'a pas accès à l'eau (OMD 7).

Pour la première fois depuis que les tendances de la pauvreté font l'objet d'un suivi, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême (OMD 1) a décliné dans toutes les régions en développement, y compris en Afrique subsaharienne. Entre 1990 et 2010, plus de 2 milliards de personnes ont bénéficié d'un accès à des sources améliorées d'eau potable (OMD 7), telles que l'eau courante dans les habitations et les puits protégés.

Grâce aux efforts nationaux et internationaux bien plus d'enfants dans le monde sont scolarisés (OMD 2). La parité filles/garçons a été atteinte pour l'inscription dans le cycle primaire (OMD 3). Le progrès pour réduire la mortalité infantile (OMD 4) s'accélère. L'accès au traitement pour les personnes vivant avec le VIH/Sida s'est accru dans toutes les régions. Le monde est sur la bonne voie pour atteindre la cible qui consiste à réduire de moitié et inverser la progression de la tuberculose. Les décès dus au paludisme ont fortement diminué (OMD 6).

Cependant, les inégalités entre les pays et les régions, entre les populations, et surtout entre les zones rurales et urbaines amoindrissent ces progrès et ralentissent les avancées dans d'autres domaines clés.

Il y a eu des améliorations importantes de la santé maternelle (OMD 5), mais la progression est encore trop lente et des mères continuent de mourir en accouchant. Près de la moitié de la population dans les régions en développement, soit 2,5 milliards d'individus, n'a pas encore accès à des installations sanitaires améliorées (OMD 7), ce qui entrave les progrès en

matière de santé. La perte de la biodiversité (OMD 7) se poursuit rapidement, et les émissions de gaz à effet de serre représentent un risque majeur pour les peuples et les écosystèmes. La faim (OMD 1) reste un défi mondial. Les estimations les plus récentes de la FAO ont évalué à 850 millions le nombre de personnes ayant souffert de la faim durant la période 2006/2008, soit 15,5 % de la population mondiale. L'éducation primaire pour tous (OMD 2) demeure une cible fondamentale qui a un impact sur tous les autres objectifs.

L'égalité des sexes (OMD 3) est également un objectif non atteint, ce qui a de vastes conséquences négatives : la réalisation des OMD dépend dans une grande mesure de l'autonomisation des femmes et de l'égalité d'accès des femmes à l'éducation, au travail, aux soins de santé et à la prise de décisions.

Enfin, l'emploi précaire (OMD 1) n'a diminué que de façon marginale.

En juillet 2012, le Secrétaire général des Nations unies a rappelé que la réalisation de tous les OMD d'ici à 2015 est possible. Mais que beaucoup repose sur l'objectif 8 : le partenariat mondial pour le développement (OMD 8). Pour atteindre les objectifs restants, il est essentiel que, malgré les crises économiques actuelles, les gouvernements tiennent leurs engagements pris il y a une décennie. Afin d'aider les États à mesurer les progrès dans la mise en œuvre de leurs engagements financiers et politiques pour réaliser les OMD, les Nations Unies ont mis en ligne une plateforme « Cadre de mise en œuvre intégré » accessible à tous. A trois ans de l'échéance, le moment est venu de tenir les promesses et de tout mettre en œuvre pour atteindre les OMD !

2015. Et après ?

L'objectif du prochain sommet de septembre 2013 sera de dresser le bilan des Objectifs du Millénaire à deux années de leur échéance.

Il sera aussi l'occasion de présenter les premières réflexions sur le nouvel « agenda du développement post-2015 » Des progrès substantiels ont déjà été accomplis grâce aux Objectifs du Millénaire, mais beaucoup reste à faire. Les agences onusiennes et tous les États membres ont désormais à bâtir le cadre du développement pour les 30 prochaines années. L'agenda du développement post-2015 devra conserver les points forts des OMD et pallier leurs manques, en prenant en compte les nouvelles dynamiques mondiales.

Cet ouvrage traite du bilan de l'objectif 2 qui consiste à « **Assurer l'éducation primaire pour tous** d'ici à l'an 2015 en donnant à tous les enfants (garçons et filles), partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Nous voulons ainsi analyser, beaucoup plus particulièrement, la situation de l'alphabétisation et l'éducation pour tous jusqu'à l'échéance de l'an 2015.

Chapitre premier

Histoire de l'alphabétisation

Avant 1920, l'alphabétisation était essentiellement destinée à compenser chez des adultes le manque d'accès à la formation de base. Souvent les cours d'alphabétisation étaient destinés à des ouvriers, c'est le cas par exemple du *Montreal Mechanic's Institute*, fondé en 1828. Le Collège Frontière (Frontier College), une organisation en alphabétisation du Canada a initié en 1899 son programme d'alphabétisation par des « ouvriers-enseignants », des étudiants universitaires recrutés pour enseigner, pendant l'été, dans des « tentes de lectures » montés dans les camps de bûcheron.

À partir de 1919, l'alphabétisation devient une priorité pour certains gouvernements. En Grande-Bretagne, le *United Kingdom Report on Education* présente un programme politique pour l'alphabétisation et affirme que chaque adulte a besoin de formation continue, et en Union soviétique, le *Décret du Conseil des commissaires nationaux sur l'élimination de l'analphabétisme parmi les populations de la République socialiste fédérative soviétique de Russie* oblige « l'ensemble de la population de la République, âgée de huit à cinquante ans, et qui ne savait lire ou écrire à apprendre à le faire soit dans sa langue maternelle, soit en russe ».

1.1. Définitions et courants de l'alphabétisation

En 1951, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) définissait la personne alphabétisée comme celle « capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne ».

Dès le milieu des années 1960, cependant, un nouveau concept est apparu, celui d’alphabétisation fonctionnelle. Selon la définition proposée en 1978 par l’Unesco, « est fonctionnellement analphabète une personne incapable d’exercer toutes les activités pour lesquelles l’alphabétisation est nécessaire dans l’intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté, et aussi pour lui permettre de continuer à lire, à écrire et à calculer en vue de son propre développement et de celui de sa communauté ». L’alphabétisation est ainsi clairement affirmée comme un enjeu majeur du développement des sociétés.

Mais l’évolution de la notion tient également compte des exigences croissantes de la société contemporaine, dans laquelle un individu ou un groupe ne peut s’insérer de manière satisfaisante s’il se trouve dans l’incapacité de traiter l’information écrite. La définition proposée par l’Unesco prend par ailleurs en considération la montée de l’illettrisme, phénomène dont les pays développés, tenant pour acquis les progrès réalisés en un siècle de scolarisation primaire obligatoire, n’ont pris conscience que dans les années 1980. L’illettrisme touche les personnes ayant été scolarisées (ou alphabétisées à l’âge adulte) mais qui, faute de pratique, ont perdu la maîtrise de l’écrit.

L’**alphabétisation** est donc : « l’acquisition des connaissances et des compétences de base [de lecture et d’écriture] dont chacun a besoin dans un monde en rapide évolution [et] un droit fondamental de la personne humaine ». (Confintea v, 1997.)

1.1.1. Alphabétisation scolaire

En 1949, lors de la Première Conférence internationale sur l’éducation des adultes (CONFINTÉA 1, Elseneur, Danemark), l’analphabet est définie comme étant « une personne incapable de lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec la vie quotidienne ». L’alphabétisation fait alors partie des préoccupations et des priorités sur le plan international, mais elle ne fait pas partie intégrante de l’éducation des adultes ; elle est une étape préliminaire, la conception demeure scolaire.

Dans les années 1960, les réalités changent : de nouveaux pays,

anciennes colonies, intègrent les institutions internationales, entraînant une perspective du développement international. Ces changements sociaux amènent de nouvelles conceptions de l’alphabétisation. En 1960, lors de la Deuxième Conférence internationale sur l’éducation des adultes (CONFINTÉA 2), qui se tient à Montréal, on y fait le lien entre l’alphabétisation et le développement international. Reconnaissance de l’alphabétisation comme étant l’aspect « le plus urgent » de l’éducation des adultes.

1.1.2. Alphabétisation fonctionnelle

En 1962, l’alphabétisation fonctionnelle fait son apparition. Une personne qui n’est plus analphabète est définie comme « une personne qui a acquis les connaissances et compétences indispensables à l’exercice de toutes les activités où l’alphabétisation est nécessaire pour jouer efficacement un rôle dans son groupe et sa communauté et dont les résultats atteints en lecture, en écriture et en arithmétique sont tels qu’ils lui permettent de continuer à mettre ces aptitudes au service de son développement propre et du développement de la communauté et de participer activement à la vie de son pays ». (UNESCO, 1962). Cette définition annonce un changement de la finalité de l’alphabétisation : de fin en soi, elle devient un moyen, un outil au service du développement économique. Un effet de ce nouvel objectif est que l’alphabétisation change de cible. Au lieu de cibler toute la population par des campagnes massives, on cible la population active, misant sur le développement d’un capital humain qui générera de la richesse pour permettre au pays de consolider le reste des réseaux d’enseignement.

1.1.3. L’alphabétisation conscientisante

La fin des années 1960 et le début des années 1970 voit l’émergence d’une nouvelle pédagogie militante, qui relie l’alphabétisation à la libération. Cette approche développée surtout par Paolo Freire, ouvre une troisième voie en alphabétisation. Après les approches scolarisante fonctionnelle, qui partent du point de vue de l’environnement lettré et visent respectivement à combler les lacunes de l’adulte en formation ou à lui assurer un développement dans une perspective économique,

l'alphabétisation dite conscientisante part du monde et du vécu de la personne analphabète. Elle repose sur une relation égalitaire entre l'intervenant(e) et l'apprenante ou apprenant afin d'encourager l'émergence des capacités critiques, et donc transformatrices de la réalité, de ces derniers. Autrement dit, cette pédagogie vise l'autonomisation de l'apprenant(e) ou de l'apprenant comme acteur dans tous les champs d'activité. Au Canada, le courant de l'alphabétisation populaire naît à cette époque, par la fondation de comités de citoyens ou de groupes communautaires faisant de l'alphabétisation selon une approche conscientisante.

Cette approche trouve son écho lors de la 3e CONFINTÉA, tenue en 1972 à Tokyo. Sans mentionner spécifiquement l'alphabétisation, CONFINTÉA déclare que « L'éducation des adultes est pour le citoyen un outil de libération dans une société qu'il est appelé à construire de l'intérieur en le transformant ».

1.1.4. Alphabétisation en tant que droit

En 1948, lorsque l'Organisation des Nations unies (ONU) adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme, elle y inscrit le **droit à l'éducation**, clé de l'alphabétisation. Elle crée aussi une agence internationale, l'**Unesco**, chargée en particulier de promouvoir l'éducation pour tous dans le monde entier. Chaque année depuis 1966, l'Unesco célèbre le 8 septembre la Journée internationale de l'alphabétisation.

À partir des années 1960-1970, avec l'aide internationale, les pays du tiers-monde prennent des mesures pour favoriser la scolarisation des enfants et l'alphabétisation des adultes : l'école primaire est rendue obligatoire et gratuite pour que tous les enfants puissent y accéder ; des cours sont organisés pour les adultes analphabètes.

Le droit à l'éducation est mentionné dans le cadre de l'Article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité

à tous en fonction de leur mérite ». En outre, « L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié ... ».

1.2. L'évolution de la notion d'alphabétisation

L'alphabétisation a fait l'objet au fil des ans d'interprétations diverses, depuis l'idée première d'un déficit à combler dans les compétences fondamentales que sont la lecture et l'écriture dans la langue maternelle, jusqu'au concept beaucoup plus vaste de la création d'une culture de l'écrit et de la participation active à celle-ci aux niveaux individuel, local, national et régional. Des termes tels que « un environnement lettré », « une culture de la lecture », « la post-alphabétisation », « l'éducation continue et non formelle », « l'éducation des adultes et les apprenants adultes » donnent une idée approximative de l'étendue et de la diversité du champ pris en compte. De même que des mesures comme celle du niveau des dépenses publiques allouées à l'éducation non formelle ou au soutien des familles et des communautés servent à indiquer le degré d'engagement à l'appui des programmes d'alphabétisation.

De même, « l'alphabétisation des adultes » est un indicateur qui recouvre un large éventail de résultats d'apprentissage des adultes.

Pendant les années 1990, l'alphabétisation est, en quelque sorte, devenue le produit de plusieurs facteurs en interaction complexe : facteurs culturels, sociaux, économiques et éducatifs, et non comme un désordre ou une maladie qu'il est possible de faire disparaître prestement et avec efficacité.

Les vieilles notions opérationnelles liées à l'alphabétisme (niveau d'apprentissage scolaire, compétence en matière de décodage ou de déchiffrement du texte écrit) ont été complétées dans les années 1960 par le concept plus large de compétence fonctionnelle dans la société. Il s'agit d'aptitudes d'un niveau supérieur, celles qui permettent aux gens de fonctionner dans la communauté et sur le lieu de travail, d'atteindre des buts personnels et de développer des connaissances et des potentialités qui leur sont propres. Cet élargissement des concepts suppose que l'on porte

une attention soutenue aux contextes, aux utilisations, aux applications et à l'évolution des rapports entre l'individu et la société. Un exemple frappant est l'impact de la technologie et la nécessité qui s'ensuit pour un plus grand nombre de gens de se familiariser avec elle pour devenir capable de se servir efficacement des instruments de communication et de traitement de l'information qu'elle met à leur portée. La question de l'alphabétisme visuel, qui correspond à la capacité de lire des graphiques et des courbes, se pose aujourd'hui. Le fossé croissant qui sépare ceux qui sont, ou peuvent être, technologiquement « alphabètes » de ceux qui ne le sont pas s'est révélé être dans les années 1990 un thème tout aussi important que la nécessité reconnue depuis longtemps d'avoir accès à des textes imprimés pour les étudiants.

Cependant, toutes les définitions commencent par la capacité de se servir d'un texte imprimé. On continue d'appliquer des définitions minimales, par exemple dans la compilation des statistiques. Mais là aussi, on voit apparaître des variantes intéressantes. Par exemple, les critères appliqués dans le règlement chinois visant l'élimination de l'analphabétisme sont : « la reconnaissance de 1500 caractères chinois pour les paysans et de 2000 caractères pour les cadres et les ouvriers des entreprises commerciales et industrielles et pour les habitants des villes, la capacité de lire des journaux et des articles simples et faciles, la capacité de tenir une comptabilité simple et de rédiger des écrits pratiques simples ».

La définition que donne l'UNESCO du taux d'alphabétisation des adultes, énoncée dans les principes directeurs techniques de l'EPT à l'usage des pays, est le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui est capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un énoncé simple portant sur sa vie quotidienne. Mais les pays ont également été invités à fournir des indications sur les « environnements lettrés » et les possibilités d'apprentissage, spécialement pour les femmes, les minorités ethniques et culturelles, les groupes socialement désavantagés et d'autres éléments ayant des besoins éducatifs spéciaux. Ainsi, la première question qui se pose est celle de la nature des différents objectifs que visent chaque pays et des différents groupes à l'intérieur de chaque pays. Si, dans beaucoup d'économies avancées, une scolarité de huit à dix ans (et plus) est universellement en place et les niveaux d'aptitude à la lecture mesurés à

l'école sont relativement élevés, il semblerait que l'objectif de l'alphabétisation de base ait été atteint. Néanmoins, des études récentes menées dans des pays économiquement développés indiquent qu'il y aurait entre 10 et 20 % de la population adulte qui aurait des difficultés à maîtriser les aptitudes élémentaires de la lecture, de l'écriture et du calcul.

L'approche qui consiste à prendre comme indice de l'alphabétisation des adultes l'achèvement d'une scolarité primaire de plusieurs années n'est pas toujours satisfaisante. Par exemple, les pays se déclarent souvent satisfaits si un taux d'alphabétisation de 80 % est atteint à un niveau ou un âge donné, mais peut-être ne portent-ils pas suffisamment d'attentions aux 20 % restants. Par ailleurs, les changements rapides qui interviennent dans la technologie et dans le monde du travail et une demande croissante de responsabilités civiques et sociales plus diffuses ont pour effet de rendre insuffisants les savoir-faire acquis à l'école primaire. Qui plus est, on a constaté que ces compétences se dégradent si elles ne sont pas convenablement exercées.

Il y a donc plusieurs aspects de l'alphabétisation à prendre en compte : l'acquisition de compétences de base, les objectifs concernant les alphabètes peu performants, la participation active à une culture de l'écrit, des concepts tels que celui d'« alphabétisme technologique et visuel », l'évolution des contextes d'utilisation de l'alphabétisme et l'entretien et l'amélioration de l'alphabétisme au-delà de l'acquisition des compétences de base. En adoptant la définition restreinte que l'UNESCO donne de l'alphabétisme de base, les pays peuvent faire état de progrès considérables, et plusieurs le font en effet. Ces progrès ont bien sûr une importance toute spéciale mais il ne faut pas oublier que les chiffres ne rendent pas compte de l'alphabétisme au sens élargi du concept qui prend une importance croissante au fur et à mesure que, partout, l'analphabétisme sous sa forme la plus brute ou rudimentaire recule lentement.

L'alphabétisation a fait l'objet au fil des ans d'interprétations diverses, depuis l'idée première d'un déficit à combler dans les compétences fondamentales que sont la lecture et l'écriture dans la langue maternelle, jusqu'au concept beaucoup plus vaste de la création d'une culture de l'écrit et de la participation active à celle-ci aux niveaux individuel, local, national

et régional. Des termes tels que « un environnement lettré », « une culture de la lecture », « la post-alphabétisation », « l'éducation continue et non formelle », « l'éducation des adultes et les apprenants adultes » donnent une idée approximative de l'étendue et de la diversité du champ pris en compte. De même que des mesures comme celle du niveau des dépenses publiques allouées à l'éducation non formelle ou au soutien des familles et des communautés servent à indiquer le degré d'engagement à l'appui des programmes d'alphabétisation.

De même, « l'alphabétisation des adultes » est un indicateur qui recouvre un large éventail de résultats d'apprentissage des adultes.

Pendant les années 1990, l'alphabétisation est, en quelque sorte, devenue le produit de plusieurs facteurs en interaction complexe : facteurs culturels, sociaux, économiques et éducatifs, et non comme un désordre ou une maladie qu'il est possible de faire disparaître prestement et avec efficacité. Les vieilles notions opérationnelles liées à l'alphabétisme (niveau d'apprentissage scolaire, compétence en matière de décodage ou de déchiffrement du texte écrit) ont été complétées dans les années 1960 par le concept plus large de compétence fonctionnelle dans la société. Il s'agit d'aptitudes d'un niveau supérieur, celles qui permettent aux gens de fonctionner dans la communauté et sur le lieu de travail, d'atteindre des buts personnels et de développer des connaissances et des potentialités qui leur sont propres. Cet élargissement des concepts suppose que l'on porte une attention soutenue aux contextes, aux utilisations, aux applications et à l'évolution des rapports entre l'individu et la société. Un exemple frappant est l'impact de la technologie et la nécessité qui s'ensuit pour un plus grand nombre de gens de se familiariser avec elle pour devenir capable de se servir efficacement des instruments de communication et de traitement de l'information qu'elle met à leur portée. La question de l'alphabétisme visuel, qui correspond à la capacité de lire des graphiques et des courbes, se pose aujourd'hui. Le fossé croissant qui sépare ceux qui sont, ou peuvent être, technologiquement « alphabètes » de ceux qui ne le sont pas s'est révélé être dans les années 1990 un thème tout aussi important que la nécessité reconnue depuis longtemps d'avoir accès à des textes imprimés pour les étudiants.